



## Les sujet sur RSA il besoin des quoi comme formulaire

Par **Didawparween**, le **03/12/2018** à **13:31**

Bonjour , j'ai suis une maman isolé j'suis en France depuis mars en 2012 Avec m'a fille elle avait 2ans ou 2ans emi maintenant je suis regulalisier je m'a prémire carte de séjour ,maintenant ça faite 3 mois que je l'ai au mon soucis ces quand suis partie pour faire une demande des RSA ils demande ils faut que je dois justifier si depuis 5ans j'étais bien là normalement plus que 5ans j'étais là , j'ai comprend pas pourtant je tout tous m'a familles ici en France est ils sont tous française l y m'a mère et mes sœurs mon cousin et cousine ect..... Quesque je dois le faire. Merci Bien [smile17]

Par **youris**, le **03/12/2018** à **17:21**

bonjour,  
la situation de votre famille n'intervient pas pour l'obtention du RSA qui dépend uniquement de votre situation personnelle.  
en autres conditions, il est bien précisé que pour qu'un étranger puisse demander le rsa, il doit avoir depuis au moins 5 ans un titre de séjour permettant de travailler en France.  
le délai de 5 ans commencera à la date d'obtention de votre premier titre de séjour.  
salutations